

DÉCLARATION DU CIBD CONCERNANT LA RÉOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN DU 19 SEPTEMBRE 2019 SUR L'IMPORTANCE DE LA MÉMOIRE EUROPÉENNE POUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Le Comité international Buchenwald Dora et Kommandos (CIBD) exprime sa vive inquiétude sur la Résolution du Parlement européen du 19.9.2019 concernant l'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe.

Le CIBD considère que le texte de cette première résolution du Parlement européen nouvellement élu sur le rôle de la mémoire historique pour l'éducation de la jeunesse et la construction d'une Europe libre et démocratique, est une insulte intolérable aux victimes du fascisme et du nazisme de même qu'aux constructeurs d'une Europe apaisée, démocratique et libre.

La Résolution susnommée se préoccupe à juste titre dans la dernière partie de son texte de la montée des haines identitaires en Europe. Elle demande l'interdiction des groupes néofascistes et néonazis (point 20) Elle souligne par ailleurs qu'il « *convient de continuer de puiser dans le passé tragique de l'Europe l'inspiration morale et politique nécessaire pour relever les défis du monde contemporain, et en particulier pour lutter pour un monde plus juste, bâtir des sociétés et communautés tolérantes et ouvertes qui accueillent les minorités sexuelles, religieuses et ethniques, et s'assurer que les valeurs européennes bénéficient à tous* » (point 21). Cependant, cette résolution reste le fruit de compromis malsains, et développe des arguments fallacieux et inacceptables, qui maltraitent la vérité historique.

C'est pourquoi le CIBD exige retrait immédiat de la Résolution P9_TA-PROV(2019)0021.

Le CIBD s'appuie sur l'argumentaire suivant dans sa présente déclaration :

1. Le CIBD déplore que la Résolution présente du Parlement européen sur l'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe, ne fasse nulle part état dans son texte de la Résolution décisive du Parlement européen du 11 février 1993 sur « La protection et la préservation des sites de mémoire des anciens camps de concentration ».
2. Le CIBD rappelle qu'on ne peut en aucun cas mettre sur un même plan et définir sous le vocable général de « totalitarisme » tel qu'il a été appliqué dès les années 30 au régime de Mussolini, le nazisme d'Hitler et le communisme de Staline. Certains parlementaires oublient que leurs pays, situés dans l'orbite nazie ont développé leur propre forme de totalitarismes durant ces années : la Finlande, l'Espagne, le Portugal, la Hongrie, la Pologne ...

Le CIBD exige qu'une résolution du Parlement européen sur la prise de conscience du passé ne passe pas sous silence les spécificités du nazisme ; le racisme, l'antisémitisme, le génocides des Juifs et des Sinti et Roms, les crimes contre les malades mentaux et physiques sont le socle de ce que fut la politique nazie, parallèlement aux massacres qui furent perpétrés de façon planifiée et systématique contre les populations slaves, ainsi que la mise en esclavage de millions d'hommes, de femmes et d'enfants contraints aux travaux de force en Allemagne et dans les pays occupés par le IIIème Reich. C'est cette idéologie criminelle qui fut combattue par l'ensemble des Nations qui se réunirent dans l'Organisation des Nations Unies en 1945.

3. Le CIBD, contrairement au texte de la Résolution du Parlement européen du 19.9 2019 (point 2), s'élève contre l'affirmation que le Pacte germano-soviétique (connu sous le nom de Molotov-Ribbentrop) est l'origine de la Deuxième Guerre mondiale. C'est négliger dans ce texte d'autres causes telles que : le Traité de Versailles, la crise économique de 1929, la réoccupation de la Sarre (1935), le pacte Anti-Komintern, (novembre 1936), l'axe Rome-Berlin (novembre 1936), l'annexion consentie de l'Autriche (mars 1938), les accords de Munich (septembre 1938) : n'oublions pas les mots célèbres de Winston Churchill au Premier ministre britannique Chamberlain: « *Vous avez voulu éviter la guerre au prix du déshonneur, vous avez le déshonneur et vous aurez la guerre* ». La résolution passe également sous silence l'occupation par les nazis de la région des Sudètes (octobre 1938), l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes allemandes (mars 1939).
4. Le CIBD regrette une vision limitée dans la Résolution de ce que fut la souffrance infligée à la Russie, décrite comme « *la plus grande victime du totalitarisme communiste* » (point 15). C'est oublier les souffrances et les pertes infligées à l'Union soviétique par l'agression nazie à l'ouest, et par les forces japonaises à l'Est du territoire.
5. Le CIBD condamne que la résolution passe sous silence absolu le génocide et la souffrance du peuple des Sinti et Rom, de même qu'elle ignore les persécutions engendrées contre les homosexuels. Sont également laissés dans l'ignorance complète les persécutions politiques, l'internement et la déportation de millions d'êtres humains en Europe ainsi que l'exploitation sauvage dont ils furent victimes dans les usines de guerre nazies. EN 2020, un musée sera inauguré à Weimar sur le thème du Travail forcé sous le national-socialisme, portant le destin tragique des internés et déportés du régime nazi à la connaissance élargie du public.
6. Le CIBD rappelle -et constate qu'il n'en est nulle part question dans ce texte- que de nombreux communistes allemands furent les premières victimes des camps de concentration nazis dès leurs ouvertures. Leur souvenir ne peut tomber dans l'oubli.

Les anciens déportés du camp de Buchenwald et de ses camps extérieurs ont vécu dans leur cœur et dans leur chair ces événements sans précédents, qui sont les spécificités de l'idéologie nazie.

Pour ces raisons,

Au nom des survivants des camps issus de toutes les nations, et des victimes de Buchenwald et de ses 139 kommandos,

Au nom de toutes les victimes de la barbarie nazie,

Le CIBD juge que ce texte est une insulte inacceptable à la mémoire de ces victimes et à ceux qui ont combattu pour une Europe humaniste et rejette catégoriquement la résolution du Parlement européen du 19.9.2019 sur l'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe ».

Si la construction d'une prise de conscience européenne du passé pour l'avenir de l'Europe doit « reposer » sur la dénonciation de toutes les atteintes aux droits de l'homme, aux violations des libertés, le CIBD déclare que celle-ci doit se faire dans le respect de la vérité historique, sans comparaison forcée ni amalgame politique.

Le Comité International Buchenwald Dora et Kommandos

Le 8.10.2019